



Wallonie

Beyne-Heusay

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame BEYER - JOYEUX demeurant Rue de la Vallée 8 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Rue de la Vallée, 8 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 3, section A n°76 W2.

Le projet consiste en la transformation et la régularisation d'un bien et présente les caractéristiques suivantes :

- construction d'un car-port semi fermé accueillant un espace de rangement et des emplacements pour 2 véhicules (conformément au permis octroyé précédemment),
- régularisation pour la modification des baies et des escaliers intérieurs, modification des parements d'un mur mitoyen sollicitée.

Une annonce est organisée à l'initiative du Collège communal au vu de l'emplacement du car-port par rapport à la voirie de desserte et des constructions présentes sur les parcelles voisines.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

**Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : [urbanisme@beyne-heusay.be](mailto:urbanisme@beyne-heusay.be), dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 27 mai au 10 juin 2026 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@beyne-heusay.be](mailto:urbanisme@beyne-heusay.be)

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS

Didier HENROTTIN.

